

# LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

## ABONNEMENTS

|                                     | UN AN  | 6 MOIS | 3 MOIS |
|-------------------------------------|--------|--------|--------|
| LYON et Départements limitrophes... | 20 fr. | 11 fr. | 6 fr.  |
| Autres Départements.....            | 24 fr. | 13 fr. | 7 fr.  |

## DIRECTEUR: F.-I. MOUTHON

LYON, Rue de la Charité, 48 - RÉDACTION &amp; ADMINISTRATION - 46, Rue de la Charité, LYON

## ANNONCES

Les Annonces sont reçues pour Lyon et la Région à l'adresse ci-dessous.  
AUX BUREAUX DU JOURNAL  
A Paris: Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

## Le Procès Zola. - La Pièce secrète. - Émouvantes confrontations

### Déclarations du général Billot à la Chambre

## LA JOURNÉE

Le général Billot, interpellé à la Chambre sur ses relations avec la famille Dreyfus, relations dévoilées par l'« Intransigeant », fait une énergique déclaration où il nie toute relation et affirme une fois de plus la culpabilité de Dreyfus.

La discussion est renvoyée après le procès Zola.

La sixième audience du procès Zola a été précédée de violentes manifestations contre l'auteur de la « Débâcle » et le colonel Picquart.

Le colonel Henry et le commandant Lauth affirment une fois de plus que M. Léboucq a reconnu devant le conseil de guerre avoir eu sous les yeux un dossier secret. Une violente altercation se produit entre les colonels Henry et Picquart, qui, traité de menteur, déclare qu'il va faire des révélations exceptionnelles, et n'en fait pas.

M. Demange est entendu; une intervention tardive du président n'empêche pas le témoin de déclarer avoir reçu de M. Léboucq — qui la tenait lui-même d'un officier du conseil de guerre — affirmation de l'existence d'une pièce secrète.

M. Léboucq fait ensuite un long plaidoyer. M. Berthoin déclare dans sa déposition que l'écriture du bordereau ne peut être autre que celle de Dreyfus. Il s'offre de le démontrer si on lui met entre les mains les éléments nécessaires.

Le ministre de la guerre a déposé une plainte contre M. Courtois, pour insultes à l'armée.

L'aménagement du matériel de nos divers services ne s'est terminé qu'aujourd'hui, samedi, nos lecteurs pourront donc bien excuser le retard survenu dans l'impression de notre FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE. Certains de nos abonnés nous ont reproché leur supplément hebdomadaire que lundi matin, mais nous pouvons, pour l'avenir, grâce aux perfectionnements apportés dans notre imprimerie, leur donner la certitude d'une invariable régularité.

## Orgueil-Ignominie

« Admirez mon ulcère ! Voyez comme il m'a rongé toute ma chair ! Je n'ai plus face humaine, et il n'y a pas un pouce de mon squelette qui ne soit couvert de pourriture. En vérité, avez-vous jamais trouvé plus bel ulcère et ne suis-je pas le Phénix des lèpreux ? »

Imaginez que quelque monstre d'horreur ambulante vous tienne ce langage et veuille forcer votre regard à l'admiration épouvantée de ses plaies. Vous fuiriez avec dégoût en ne gardant que la pitié du silence pour cette viande qui triomphe de sa corruption.

Réellement, non pas dans l'ordre physique mais dans l'ordre moral, cet exemple est d'hier : ce lèpreux ravagé d'orgueil et de misère, c'est Zola; ce passant consterné de l'éclat affreux de tant de dégradation, c'est le général de Pellieux.

Le soldat avait montré les officiers qu'accuse l'historien luttant, pendant la guerre, sur les champs de bataille, tandis que leur accusateur était caché on ne sait où, et Zola osa faire cet éloge de sa lâcheté.

« Il y a deux manières de servir la France, par la plume et par l'épée. Je laisse à la postérité le soin de choisir entre Emile Zola et le général de Pellieux. »

En 1870, il n'y avait pas pour un adulte deux manières de servir la France. Il n'y en avait qu'une. Il fallait jeter sa plume comme Henri Regnault ses pinceaux, pour prendre le fusil ou pour ceindre l'épée. Mais le graveleux personnage ne professait pas alors la même horreur pour le huis-clos; il se terra dans un coin ignoré pour laisser passer l'ouragan de la guerre, et au lieu d'exposer son corps à la débâcle, il se garda frais et dispos pour en

écrire le roman, pour outrager nos soldats dont il fit des voleurs, pour souffler cette France que ses vainqueurs n'avaient que mutilée.

Après Bismarck devait venir Zola, ver de terre baveux poussé pour achever le repas de la hyène.

Et la seule réponse que pouvait faire un combattant au fugitif de 1870, c'était celle du général : — Je ne répondrai pas.

Trop de mépris, trop de dégoût ne souffre pas de discussion. Écrivez vos chances à votre aise et dressez-vous plus fier de votre pus, Mon cœur se soulève et je passe.

Ah ! dans tout le fatras de l'œuvre du romancier, y compris les chapitres entiers volés par lui plagiare, je ne sais rien d'aussi éloquent que ce silence.

Je ne veux pas choisir entre la plume et l'épée. Je les hais toutes deux si elles sont impies; je les aime également si toutes deux sont nobles et travaillent à écrire les faits de la Patrie, si elles contribuent à l'honneur national.

Mais entre cette plume et cette épée, il n'y a pas à choisir, et le soldat peut attendre sans crainte l'impartial jugement de la Postérité dont se flatte vainement l'orgueil de l'écrivain.

Et pour juger l'auteur qui se croit colossal, si je suis de la foule au-dessus de laquelle son dédain se promène, qu'importe ! Un jugement anonyme et déguisé de jalousie n'en sera que plus vrai.

L'Histoire de ce siècle n'aura pas de plus laide page. Elle nous montrera un homme qui ne fit pas son devoir de Français, voulant enseigner son devoir de justice à la France; un sot présomptueux s'efforçant de substituer son opinion dans un procès dont il n'eut pas en main les éléments à celle des juges naturels devant qui s'étaient produits tous les témoignages; un démolisateur revendiquant les droits de la moralité; un affamé d'argent parlant de sa soif d'honneur; un nain insurgé contre tout un peuple, porte-parole officiel d'un clan de rastaquères cosmopolites et d'une fraction de révolutionnaires.

L'Histoire nous le campra comme aujourd'hui à cette barre où il s'est flâté d'apporter la lumière, la preuve qu'il eût raison seul contre tout le monde, et bavant sa rage impuissante à chaque témoignage qu'il a voulu, imposé par orgueil, qu'on lui avait refusé par un dédain bien naturel et qui l'aplatit, l'effondre dans le tas des complices de la trahison ourdie contre la France.

La Postérité dira aussi « j'accuse... » Elle ne se souviendra peut-être pas qu'un La Batut faillit être puni pendant son volontariat pour une phrase plus ou moins textuellement rapportée, et voulut s'en venger vingt ans après sur son ex-lieutenant en faisant de lui un fou ou un traître; mais elle n'oubliera pas qu'un fils de Venitien vint corrompre chez nous la source du patriotisme en des phrases pédantes de lourdeur germanique et prétendit ensuite nous apprendre le patriotisme.

Elle dira que ce fut justement que l'Académie repoussa de son sein ce pourcentage de lettres, que la Légion d'honneur lui reprit sa rosette sur laquelle flamboie le sang français auquel il insulta, lui, promu dans l'Ordre national, comme l'allié démolisateur des maçons et des juifs.

Souhaitons que ce soit tout et qu'elle n'ajoute pas que l'épée des Pellieux, Boisdétre et autres généraux contre lesquels il osa lui, infime, se dresser, dut être tirée au clair et étinceler pour défendre la France qu'on avait cru pouvoir braver impunément parce qu'un Zola en faisait rire.

MARTEL.

## Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE &amp; TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

## Le Procès Zola

## Sixième Journée

## PREMIÈRES MANIFESTATIONS

Zola quitte à 11 h. la rue de Bruxelles pour se rendre chez son avocat M. Labori.

Au moment de son départ les cris de : « A mort Zola ! A l'eau ! » partent de la foule très nombreuse qui stationne depuis une heure devant son hôtel.

Une centaine d'individus suivent la voiture en courant et criant : « A bas Zola ! » Dans la rue de Rome le nombre des manifestants s'augmente de minute en minute. Les agents doivent descendre de voiture dans la rue d'Anjou et disperser les manifestants, trois seulement suivent le romancier jusqu'à la place de la Concorde.

Lorsque la voiture de Zola arrive à 11 heures 45, sur la place Dauphine, la foule se précipite aux cris de : « A bas les vendus ! A bas les Juifs ! »

Les agents ont pu heureusement maintenir la foule.

Quelques minutes après le colonel Picquart arrive en voiture place Dauphine. Un millier de personnes environ se trouve sur la place, le public crie : « A bas Picquart ! A bas les traîtres ! » A ces cris de nombreux sifflets se mêlent.

Les personnes qui se trouvent dans la salle des Pas-Perdus, se précipitent sur le Perron pour assister à l'arrivée du colonel; des manifestations hostiles se produisent sur son passage.

Le commandant Esterhazy arrive quelques instants après le colonel Picquart; il est salué par des nombreux cris de : « Vive l'armée ! Vive Esterhazy ! » Tous les officiers qui arrivent au Palais sont salués par les cris de : « Vive l'armée ! »

## AU PALAIS

La durée inusitée du procès Zola et la perspective de quatre ou cinq nouvelles audiences ont fait prendre au public privilégié qui suit les débats des habitudes régulières.

L'organisation du service d'ordre confiée à la police parisienne est établie d'une façon définitive et les bouledozes n'étant plus à craindre, ceux qui leur doivent leur plaisir appelé à la cour d'assises se contentent d'arriver maintenant à 11 heures 1/2. Aussi les incidents d'avant l'audience sont rares.

Les conversations vives n'ont pas le temps d'être engagées et un calme relatif règne.

Les personnalités sont toujours les mêmes. Rappelons quelques noms : MM. Périer, Maneau, premiers présidents; Reinach, Jaurès, Anatole France, Hubbard; Mmes Zola, Labori, Clémenceau, Gyp, etc.

Des mesures énergiques ont été prises aujourd'hui pour éviter l'abus de location de robes d'avocat; 60 seulement ont été mises à la disposition des stagiaires.

## L'AVOCAT COURTOIS

Avant l'ouverture de l'audience, nous avons pu demander à M. Ployer, bâtonnier de l'ordre des avocats, s'il était exact qu'il avait l'intention d'adresser aux généraux une lettre d'excuses pour l'incident qui s'est produit à la suite de la première partie de la déposition du colonel Picquart.

« C'est inexact, a répondu M. Ployer. L'incident est terminé par le salut que j'ai adressé hier aux officiers qui pouvaient être froissés de l'incident. Je n'ai donc pas l'intention de leur adresser de lettres. Vous pouvez démentir cette information. »

Ajoutons que le ministre de la justice a transmis ce matin au ministre de la guerre le procès-verbal de l'incident provoqué hier par un avocat, M. Courtois, à l'issue de l'audience de la cour d'assises. Le général Billot va déposer une plainte contre M. Courtois pour insultes à l'armée.

Disons également qu'il est inexact que la cour doive siéger demain. Les débats seront suspendus ce soir et renvoyés à lundi.

## L'AUDIENCE

L'audience est ouverte à midi 45. MM. Zola et Perreux, accompagnés de MM. Labori et Albert Clémenceau sont à leurs places ordinaires.

M. Van Cassel annonce qu'un juré est malade et demande qu'on le remplace par le premier juré supplémentaire.

M. Jourde, premier juré supplémentaire est désigné.

Le président fait appeler le colonel Picquart pour la continuation de sa déposition.

NOUVELLE DÉPOSITION DU COLONEL PICQUART

Le colonel Picquart. — Je demande à dire deux mots pour expliquer l'esprit de ma déposition d'hier. En accusant les membres du

conseil de guerre d'avoir jugé par ordre le commandant Esterhazy, M. Emile Zola a certainement dépassé sa pensée. Quant à moi, je dois affirmer l'indépendance des membres du conseil de guerre, qui ont jugé suivant leur conscience.

Je crois que le général de Pellieux, par respect pour la chose jugée n'a pas cru devoir introduire dans son enquête l'expertise du bordereau. Je pense aussi que le commandant Ravary, à son insu sans doute, est entré dans la même voie et le conseil de guerre a jugé d'après des pièces incomplètes ou insuffisantes.

C'est ainsi qu'un des membres, à la fin de la séance, a dit ceci : « J'admire son courage; je vois que le véritable accusé est ici le colonel Picquart. Je demande qu'il puisse fournir des explications sur sa conduite. »

M. Labori. — Le colonel Picquart pourrait-il nous fournir des explications sur les points de l'accusation portée contre lui et discutés au conseil d'enquête.

Le colonel Picquart. — Les points ont été communiqués par une note officielle aux agences et je ne répondrai pas à la question de M. Labori, si le lendemain du jour où a siégé le conseil d'enquête, un journal n'avait pas publié une communication émanant certainement d'un officier.

Cette communication a été faite et les points de l'enquête indiqués dans la note sont presque exacts.

## LE CONSEIL D'ENQUÊTE

Ces explications étant fournies, M. Labori parle d'une note de l'agence Havas, note sans doute officielle, et relatant les points précis sur lesquels le colonel Picquart en a répondu devant le conseil d'enquête siégeant au Mont-Valérien. Il y en avait quatre.

Voici d'ailleurs la note en question telle que la France Libre la reproduisit dans son numéro du 3 février dernier :

Le conseil d'enquête avait à répondre à cette question : Le colonel Picquart a-t-il commis des fautes graves entraînant une mesure disciplinaire ? question basée sur les faits suivants :

1. Communication à un avocat de deux dossiers d'affaires étrangères à l'affaire Dreyfus.

Sur ce point, il a été exposé devant le conseil d'enquête que l'avocat avait eu à s'occuper en effet de ces deux affaires, mais à titre d'avocat consultant et qu'il n'en avait traité avec le lieutenant-colonel Picquart et le commandant Henry lui-même au vu et au su de tout le monde.

2. Le second fait a rapporté à la question posée au commandant Lauth par le colonel Picquart, au sujet de la carte télégraphique adressée au commandant Esterhazy.

Sur ce point, le lieutenant-colonel Picquart aurait fourni toutes les explications, donnant à la question son véritable caractère.

3. Le troisième fait se rapporte à la présence de M. Léboucq dans le cabinet du colonel Picquart.

Cette présence n'a pu être constatée, M. Léboucq n'étant pas à Paris à l'époque indiquée.

4. Le quatrième fait reproché au colonel Picquart porte sur la communication des lettres du général Gonse à M. Léboucq.

Cette communication a été confirmée.

Le président s'oppose tout d'abord à ce que le colonel Picquart fournisse des explications sur ces divers points, puis après un échange d'observations avec M. Labori, il se décide à poser la question.

## Le colonel Picquart répond :

R. — Si le lendemain du conseil d'enquête, une note émanant certainement d'un officier ayant siégé au conseil d'enquête n'avait été publiée par le Petit Journal, je ne répondrais pas.

Mais la note du Petit Journal me délie, en quelque sorte du secret professionnel et je puis dire que la note Havas se rapproche de la vérité.

1. — Les faits mentionnés reproduits par l'agence Havas sont-ils les seuls sur lesquels vous avez été interrogé ?

R. — Ils sont en partie exacts, je ne puis en dire davantage.

M. Labori. — Qu'est-ce qui vous fait supposer que la communication du Petit Journal émanait d'un membre du conseil d'enquête ?

R. — C'est qu'en dehors de M. Léboucq, il n'y avait aucune autre personne étrangère à l'armée.

CONFRONTATION AVEC LE COMMANDANT LAUTH

On appelle le commandant Lauth.

M. Labori revient sur l'apposition d'un timbre de la poste, anti-daté, sur la carte télégramme adressée au commandant Esterhazy, apposition demandée par le colonel Picquart et sur l'origine de ce télégramme.

Le commandant Lauth. — Je ne puis que reproduire ma déposition d'hier. Tout ce que j'ai dit hier est exact.

De même, pour la photographie de cette carte-télégramme, j'affirme que le colonel Picquart m'a demandé de faire disparaître les traces des déchirures.

Une longue discussion s'engage entre M. Albert Clémenceau voulant faire poser une question de nature à éclaircir le point sur lequel les colonels Henry et Picquart sont en désaccord, le président dit qu'il ne peut rien autoriser, car il plaide.

M. Clémenceau. — Non je ne plaide pas, je veux arriver à faire connaître la vérité. (Mouvement); si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)

M. Clémenceau. — Alors je m'assieds.

M. Labori. — Eh bien, je me relève; si vous ne voulez pas que je parle, retirez-moi la parole.

Le président. — Eh bien, je vous la retire. (Bruit.)





**Par le Prince J. LUBOMIRSKI**

celui qu'il poursuivait, et il venait voir Wladimir tous les jours.

— Dieu vous rende tout le bien que vous nous faites, monsieur le comte, disait en pleurant de joie Akouлина Ivanovna.

— Je ne fais, chère madame, que payer votre fils de ses excellents services. Mon cher Popoff, demanda alors le comte, ne sauriez-vous pas si ma femme est chez elle ?

— Madame la comtesse a commandé sa voiture, répondit Akouлина Ivanovna ; je viens de l'envoyer prévenir que le cocher attend ses ordres. Je crois qu'elle va sortir dans quelques instants... Il y a une dame en visite chez madame la comtesse. Ah ! la voici.

La porte du salon s'ouvrit à deux battants. Tatiana entra ; une dame fort élégamment vêtue l'accompagnait. Popoff et Akouлина Ivanovna s'inclinèrent et sortirent.

— Je suis heureux, dit le comte d'un ton légèrement ironique, du hasard qui m'amène sur votre passage, chère amie. Je me croyais condamné à être privé de votre présence toute cette journée.

Elle le menaga du doigt.

— Serait-ce un hasard, en effet ? dit-elle. Enfin, je vous pardonne. Il ne faut pas être trop exigeante.

Elle se tourna vers la dame qui l'accompagnait, et lui dit :

— Permettez-moi, ma chère Marguerite, de vous présenter mon mari. Usez, si vous tenez à le ranger parmi vos adorateurs, car nous avons moyens de séduction à l'égard de l'homme, car je vous prévins qu'il ne vous aime pas. Permettez-moi aussi de vous présenter notre excellent ami, M. Müller de Müllershausen.

Les deux hommes saluèrent, et Wladimir, légèrement confus, dit à sa femme :

— Comment, Tatiana !

Mais la Française ne lui permit pas d'achever !

— Ne vous excusez pas, monsieur, dit-elle avec volubilité. Je trouve votre sentiment naturel. Quand on a le bonheur d'être le mari de Tatiana, on jalouse ceux qui l'aiment, et qui, par conséquent, veulent entrer dans sa société. Je suis, je l'avoue, de celles-là. J'accapare et j'accaparerai votre femme autant que je le pourrai. Mais au lieu de m'en vouloir, faites mieux : venez souvent là où nous nous trouvons ensemble, ne fût-ce que chez moi. Je serai toujours enchanté de vous voir.

Wladimir s'inclina. Mme Dugarey lui tendit la main :

— Nous nous réconcilierons, j'espère, dit-elle.

— Vous venez dans notre loge, ce soir ? n'est-ce pas, Marguerite ? demanda Tatiana.

— Certainement.

— Est-il permis de vous demander à quelle heure on pourra vous y attendre ? dit Müller.

— Impossible de ne rien préciser à cet égard, répondit madame Dugarey en riant. Attendez-nous de neuf à onze heures. Nous avons beaucoup à faire.

— Ah ! oui ! dit Wladimir, votre fameux club !

— Certes, certes, nous ferons entre nous ce que vous faites dans vos cercles : nous jouerons, nous parlerons, nous dirons du mal de vous.

— Tout ce que font les hommes ! Savez-vous, dit Müller, que ce n'est pas si facile. Les hommes jouent, boivent, font des armes, profonds des orgies.

Ella éclata de rire :

— Eh bien, nous aussi, nous ferons des orgies, n'est-ce pas, Tatiana ?

— Certes !

— Sur ce partons ! ces dames nous attendent ! adieu, messieurs. A ce soir !

Les deux femmes se dirigèrent en riant

vers la porte. Sur le seuil, Tatiana se retourna.

— Ah ! à propos, Wladimir, joubilais ! Savez-vous qui s'est fait présenter à moi hier, au ministère des affaires étrangères ?

M. Schelm ! Il est hideux ! mais il m'a demandé avec tant d'esprit pardon de son insolence, le seul terme convenable, m'a-t-il dit, pour exprimer la liberté prise avec moi, que, ma foi ! je lui ai pardonné sans laideur, et j'ai presque regretté notre petite espèglerie de l'autre jour ! Je ne sais pas ce qu'il est, mais à coup sûr, c'est un homme d'esprit.

— C'est absolument mon avis ! répondit Wladimir.

— Hum ! Hum ! grommela Müller.

— Monsieur proteste ! cria madame Dugarez, en éclatant de rire. Je vous demande, après l'orgie, un compte sévère de votre protestation et de toutes vos paroles ! Vous ne paraissiez sornois, monsieur le mari de Tatiana.

Et, en continuant à rire, elle entraîna la comtesse.

Wladimir prit alors le bras de Müller, et ils entrèrent dans l'appartement du comte.

— As-tu remarqué, disait Müller, les étranges intonations de cette française quand elle parle ? Elle semble dire la vérité... Lorsqu'elle m'a dit : « nous ferons des orgies », il m'a pris comme un frisson ! Il m'a semblé que c'était vrai. Tiens, je flaire là quelque importation étrangère et suspecte à laquelle elle veut initier la femme.

Wladimir lui serra le bras ;

— C'est juste, ce que tu dis là !

— N'est-ce pas ?

— Oh ! cette société me déplaît pour Tatiana ! Je ne sais pourquoi, quelque chose me dit qu'un malheur plane sur ma tête ! C'est puéril ! mais je suis triste, jaloux, malheureux.

— Jaloux, dit Müller, je le serais à ta

place ! Ta femme va trop dans le monde, je sais bien que la retenir n'est pas facile.

— J'adore Tatiana, interrompit Wladimir, et ses moindres caprices deviendront pour moi des ordres tant qu'ils ne seront qu'excentriques ou ruineux ; mais si j'ai vu sa réputation en souffrir, je saurai user de mon autorité.

— Et tu auras raison... Maintenant adieu Wladimir ! A tantôt, n'est-ce pas ? Nous dinons ensemble.

— C'est convenu...

Müller passa sa journée en courses, alla au cabaret borgne au ministère de l'intérieur, et du ministère au cabaret borgne.

Wladimir écrivit pendant deux heures puis il sortit et se promena sur la Perspective.

A sept heures, les deux amis se trouvèrent chez Dusaux, et après y avoir dîné ensemble, ils se rendirent à l'heure convenue au théâtre Michel.

Müller et Wladimir assistèrent à la fin d'un vaudeville désopilant, mesdemoiselles Milla et Mayer déployaient tout leur talent de comédiennes ; la figure rembrunie du comte se détendit un peu sous l'influence des lazzi de la pièce française.

Le rideau fut baissé au milieu des applaudissements d'un public enthousiaste.

La salle présentait son aspect accoutumé. La loge impériale était encore vide, mais on attendait à tout moment l'entrée d'un grand-duc, ou peut-être du tzar lui-même. Dans les loges du premier étage et des baignoires, les toilettes éblouissantes des dames de la haute société : au deuxième rang, quelques toilettes encore plus éblouissantes de ces héritières de Paris qui, déjà à cette époque, commençaient à affluer à St-Petersbourg, attirées par la

réputation de générosité des boyards russes.

Aux fauteuils d'orchestre, le public avait cet aspect barloqué, ne se publiant qu'en Russie. Les uniformes les plus brillants prédominaient dans la salle : les boyards avec leur tunique bleu de ciel et les passementeries dorées, les chevaliers gardes, les gardes à cheval, les lanciers en uniforme rouge à épaulettes d'or et d'argent ; puis, des généraux en grand costume étincelant de broderies. Quelques habits, honteux d'eux-mêmes. Quelques de noir ce parterre de couleurs variées.

Au commencement de l'entr'acte, un jeune officier des gardes à cheval (le prince X...), ami de Wladimir, entra dans la loge. Müller, qui, du reste, après le lever du rideau, s'était avancé sur le devant, frôna le sourcil à son aspect. L'année était allée à la rencontre de prince.

À ce moment, deux hommes bien mis, placés au premier rang des fauteuils, côté d'un général en chef qui jorgnait les loges en y envoyant des sourires, se levèrent et s'adosèrent à la rampe de l'orchestre. Müller s'était rejeté dans le fond de la loge. Wladimir faisant les honneurs au prince, lui tendit une lorgnette et lui avança un siège sur le devant.

Pendant que le prince regardait au avant-scène, Wladimir, accoudé sur le viséours de la balustrade, se mit à inspecter le parterre, où il avait de nombreuses connaissances. Les deux individus qui venaient de se lever se trouvaient presque directement sous lui. Ils parlaient à haute voix. Machinalement, l'attention de Wladimir fut attirée par leur conversation.

Comment diable savez-vous ? tout cela ? disait l'un d'eux.

(A suivre)

je ne sais pas ce qu'ils seraient devenus si je n'avais pas connu votre remède. Je vous remercie mille fois.

Emile Romac est un jeune homme, âgé de 25 ans, à Varenneville, par St-Nicolas-du-Port (Meurthe-et-Moselle). Il y a trois ans, il eut une attaque de fièvre typhoïde, et fut soumis à de nombreuses opérations sans qu'on remaniât aucun changement notable dans son état. Il y a deux ans, sa famille l'envoya aux États-Unis, chez des Shakers, et lui en fit prendre quelques doses. Après le premier flacon, on constata un mieux considérable. L'appétit revint, mais il resta encore des symptômes d'hydropisie périgastrique. Il a pris quatre flacons de suite; maintenant il va à l'école, joue avec ses camarades, mange et dort comme d'habitude. En un mot, il est d'une santé parfaite, au grand étonnement de son médecin et de tous ceux qui l'ont connu auparavant.

Le Dr. Chammailard, au Petit Bouffard, C<sup>re</sup> de Brignon-sur-Saône (Cher), écrit : « Depuis l'âge de vingt ans, ma fille souffrait d'une maladie nerveuse, et elle ne pouvait se lever. Son état était tellement grave que quelquefois il fallait placer deux personnes à côté de son lit pour la prévenir tout accident. On lui avait fait tout ce qu'on peut, mais, et elle prit toutes sortes de remèdes. Les médecins déclarent que la guérison était impossible. J'en ai fini par aller chez des Shakers, et j'en fis venir pour elle. Il suffit de deux flacons pour la guérir complètement, et c'est avec le plus grand plaisir qu'elle a pu aller aux États-Unis, où nous avons contracté envers elle une dette merveilleuse. Je vous remercie de tout mon cœur. »

Les lettres suivantes sont en faveur de la préparation qui vient de lire, étaient adressées à M. Oscar Fanyau, pharmacien, à Lille (Nord), qui a introduit en France, il y a quelques années, les Shakers en France, et en Amérique. Les affections ci-dessus mentionnées et guéries par cette préparation, provenaient d'indigestion chronique, et de constipation, et toujours les symptômes de cette maladie aussi dangereuse que commune.

M. Fanyau m'envoia à quiconque lui fait la demande une brochure intéressante au sujet de cette tisane.

Prix du flacon 4 fr. 50; 1/2 flacon 3 fr. Dépôt : dans les pharmacies, à Lille (Nord), chez M. Oscar Fanyau, pharmacien, à Lille (Nord) (France).

# RECHERCHES

Renseignements confidentiels. — Enquêtes  
Missions France et Etranger.

Maison fondée et dirigée **M. RAYBAUD** ex-chef enquêteur  
depuis quatre ans par démissionnaire  
Bureaux : **25, rue Centrale**  
Cabinet de **10 heures à 11 heures** et de **4 heures à 6 heures**  
**DIPLOME DE MÉDAILLE DE VERMEIL**  
Seule Maison de ce genre, en France, ayant obtenu  
une récompense.

LYON, 6, rue St-Gôme, 6, LYON

**GRANDE PHARMACIE**  
DE  
**L'ÉLÉPHANT**



DÉPURATEUR  
RADICAL  
d. 4°50/31.1°

**Maison de Confiance et de Bon Marché**

**NOUVELLE GRANDE BAISSE DE PRIX**  
DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE  
Médicaments toujours frais. — Détail au prix du gros. — Prix fixe

*Consultations gratuites par le Dr BARRIER, de la Faculté de Paris*

**NOUVELLE INSTALLATION**  
**BLANCHISSERIE MODÈLE**  
Rue des Bemparts-d'Alnay, 40, LYON

Teinture, dégraissage. Lessive hygiénique. Lavage sans usure.  
Suppression des produits nuisibles. Beauté du linge. — Gros et  
détail. — Tous nos dégraissages sont faits à sec. — On prend e  
livre à domicile. — Envoi du tarif sur demande.  
Succursale : Rue Sergent-Blandan, 2

# E AU D'ARQUEBUSE

MAISON SILVAN, FONDÉE EN 1816

**GVE POUZET-SILVAN, Successeur**

12, Quai Saint-Antoine, Lyon

Fabricant d'appareils de Médecine, Orthopédie, Bandages

**ALIMENTATION DES ENFANTS et des**  
malades par le lait stérilisé, préparé chez soi  
avec économie et sûreté, en employant le

**Stérilisateur G. POUZET**

Système de bouchon stérilisateur s'adaptant à n'importe quel flacon et utilisant un ascipient quelconque.

Prix : 1 fr. 25

Souveraine contre les Foulures, Entorses, Coups, Contusions, Coupures, Ecorchures, Brûlures, Fractures, Plaies récentes, Gangrènes.

---

**LIQUEUR DE L'HERMITAGE**

HYGIENIQUE. STOMACHIQUE & STIMULANTE

LE LITRE : 5 fr. 50

---

Adressez les demandes au Frère Procureur général  
des Frères Maristes, à Saint-Gents-Lacal (Rhône).

**V**ENTE aux enchères publi-  
ques après décès, en l'au-  
tude et par le ministère de  
M<sup>r</sup> Verrier, notaire, le sa-  
medi 19 février 1898 à deux  
heures de l'après-midi, d'un  
fonds de commerce de

# CAFÉ-COMPTOIR

qui était exploité à Lyon, rue  
Saint-Claude, n° 2, par M. Jean  
Jacques MARTIN

La vente comprendra :

- 1° Le fond proprement dit, soit la clientèle et l'achalandage;

2° Le matériel, agencement et objets mobiliers servant à son exploitation;

3° Et la subrogation au bail de lieux où s'exploite ledit fonds.

L'adjudicataire devra payer en sus de son prix les marchandises existant dans le fonds d'après état qui sera dressé le matin même de l'adjudication.

FIN.

Pour tous renseignements  
s'adresser à M<sup>e</sup> Verrier, notaire  
à Lyon, rédacteur et dépositaire  
du cahier des charges.

**OCCASION**  
A Vendre  
*JOLI APPAREIL*  
**PHOTOGRAPHIQUE**  
9x12 à main

**Conditions Avantageuses**  
S'adresser chez M. GURNAUD  
5, rue de Castries, Lyon

**Toile Souveraine**  
JULIE GIBARDOT

**Contre Douleurs**  
**Plaies & Blessures**

TOILE JULIE GIRARDOT  
CLODEX N° 823

Griger sur la t  
le nombre ci-con  
portant le nom  
Mme JULIE GIRARDOT

Magasins : avenue de Bayona, 5, et  
- LYON -  
GROS ET DÉTAIL.  
Dépôts à Lyon : Pharmacie de  
Serpent, 32, rue Lanterne, et  
à la Pharm. cours Morand, 4  
Prix : 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste  
nom de Julia Girardot

**Emplâtre de la Providence**

Pour la Guérison des  
RHUMATISMES, NEURALGIES, OPPRESSIONS, DOULEURS  
POINTE DE CÔTE, REFROIDISSEMENTS  
ASTHÈSES, BRONCHITES, LUMBAGOS, ETC., ETC.

Dans toutes les Pharmacies  
Et au Dépôt principal : à Lyon, 60, rue Saint-Georges

**A. SOULAS**  
Pharmacies de 1<sup>re</sup> classe, Lauréats des Médailles de Lyon

Prix : 1 franc (1 fr. 25 par poste)

**A LOUER**  
46, rue de la Charité, 46  
**VASTE LOCAL**  
*Parfaitement aménagé, Belles Salles spacieuses*  
Convien-drait très bien pour Cercle, Bureaux de Société  
Agence d'affaires, etc., etc.  
S'adresser aux bureaux du journal.

**MAUX**  
de  
**dos**

**VARIÈS — PLAQUES VARIQUEUSES — VÉRÈRES — GARTROUS**  
**GUÉRISON assurée. Soulagement immédiat par**  
**L'EAU SOUVERAINE**  
de E. Garbier, de la Fac. de Paris. — Consult. gratuites. —  
Remède efficace contre le chancre de 0.50. Millions cas de guérisons.  
Pharm. de l'ÉLÉPHANT, 6, rue St-Gôme, 13020

**VOIES URINAIRES**  
SCOLÉRICITES  
chroniques  
RÉTROGRÉSSEMENTS  
RÉTENTIONS, etc.

**VICES DU SANG**  
RHUMATISMES  
chroniques  
MALADIE de la PEAU  
SYPHILIS, etc.

**LE**  
**DOCTEUR JOBERT**  
Ancien Interne Lauréat - Médecin Spécialiste à PARIS  
Prix de Médecine (1868) - Prix de Chirurgie et d'Accouchement (1869)  
**CONSULTE à LYON, les 3, 4 et 5 de chaque Mois**  
**HOTEL de RUSSIE.**  
Renseignements et Brochures : PH. JOBERT, 4, Rue Bellecour.

**Poils remboursables à 100**

Ceci, au 5 fr. au comptant  
ou 6 fr. à terme, payables au 60 mois

Le versement de 1 franc par  
mois pendant 60 mois assure  
un capital de 1,000 fr. ;  
à 5 fr. par mois assu-  
rent 5,000 francs,  
et ainsi de suite.

**SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE**

son Bureau est à l'Agence pour la Réalisation des Capital

**Tirages par An**

15 Janvier, 15 Mars  
15 Mai, 15 Juillet  
15 Septembre, 15 Novembre

Le souscripteur participe  
aux tirages dès le premier versement

Rue de la République, 2, LYON

Free Articles in development at L'Espresso

**SEIERS SOCIAL :**

Rue de la République, 2, LYON

Envoyez les Tarifs et Prospectus sur demande

POUR TOUTES RENSEIGNEMENTS OU POUR SOUSCRIRE

S'adresser au Directeur, à LYON, 2, r. Sâ-t-d'Argemont

**LA JUSTICE SOCIALE**  
Hebdomadaire  
DIRECTEUR : L'ABBÉ NAUDET

---

UN AN : 6 francs      ADMINISTRATION : 149, Rue de Rennes, PARIS      SIX MOIS : 3 fr. 50

# LA JUSTICE SOCIALE

## EST UN JOURNAL

Nettement républicain — au point de vue politique. Nettement démocrate — au point de vue social, qui traite toutes les grandes questions du jour.

## SES RÉDACTEURS

Ont pour principes de dire loyalement la vérité sur les hommes et les choses. Rigoureusement orthodoxes en tout ce qui concerne la foi, ils usent largement du droit à la liberté dans les matières où elle appartient, ni au dogme ni à la morale, ni à la discipline de l'Eglise, et font une guerre sans merci aux préjugés de toute nature que l'on trouve aussi bien chez les catholiques que chez leurs adversaires. C'est pourquoi ils espèrent que tous les esprits larges, ouverts, généreux, voudront les soutenir et les aider dans leur œuvre.

## DÉCLARATION

*Mise en tête de tous les numéros de la « Justice sociale »*

Le directeur et les rédacteurs de la *Justice sociale* déclarent soumettre humblement toutes les assertions, théories ou doctrines exposées ou professées dans leur journal au jugement et à la sanction de la sainte Église catholique et de l'Église apostolique de Pierre. Ils réprouvent, condamnent, effacent par avance tout ce que cette autorité y pourrait trouver à effacer, à condamner, à réprimer. Fasse Dieu que nous n'hésitions jamais à sacrifier nos opinions personnelles et que l'infirmité de l'espèce humaine ne nous empêche jamais de nous incliner avec assésinement intégral et aux décisions infaillibles du Vicaire de Jésus-Christ.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné \_\_\_\_\_  
Demeurant à \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_ n° \_\_\_\_\_  
Par \_\_\_\_\_ département de \_\_\_\_\_  
Déclare m'abonner à la Justice Sociale pour (1) \_\_\_\_\_  
Ci-joint le prix (2) \_\_\_\_\_

**NOTA.** — Si on le préfère, l'administration fera toucher les abonnements à domicile par une quittance postale de 6 fr. plus 0.50 c. pour frais de recouvrement. Il suffit d'écrire sur ce bulletin : faire recouvrer à domicile.

AUX SPÉCIALITÉS  
*1 bis, quai de la Pêcheur (angle de la rue Constantine)*  
 LIQUEURS DE MARQUES ET VINS FINS  
 Cafés, Thés, Chocolats  
*Maison recommandée à nos Lecteurs*

[illegible]